



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Faculté
de santé
Université
de Toulouse

médecine,
maïeutique
et paramédical

Offre de formation
2026-2027

Infirmier de bloc opératoire

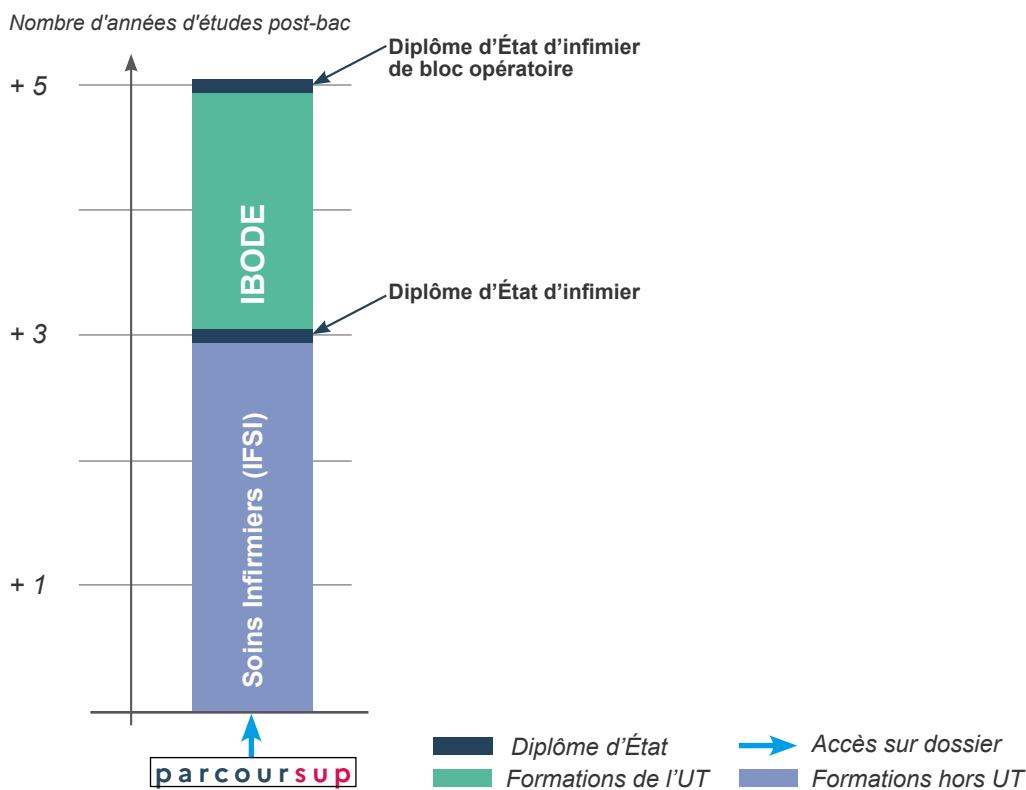


INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE (IBODE)

La Faculté de Santé de l'Université de Toulouse est accréditée pour délivrer le Diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire (IBODE).

Ce parcours de formation permet à l'étudiant d'intégrer le schéma LMD (Licence, Master, Doctorat), conférant le **grade de master**.

► COMMENT EST ORGANISÉE LA FORMATION ?



► CONDITIONS D'ACCÈS

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire est accessible, pour les candidats titulaires soit d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné à l'article L. 4311-3 ou à l'article L. 4311-12 du Code de la santé publique leur permettant d'exercer sans limitation la profession d'infirmier ou d'une autorisation d'exercice délivrée par le préfet de région en application de l'article L. 4311-4 du code de la santé publique, par les voies suivantes :

- > la **formation initiale** sous statut d'étudiant ou par apprentissage ;
- > la **formation professionnelle continue** ;
- > la **validation**, partielle ou totale, des acquis de l'expérience.

► CANDIDATURES

Le processus de sélection des candidats comprend une **admissibilité sur dossier** et un **entretien individuel d'admission**.

- > **Dates de dépôt du dossier de candidature : du 5 janvier 2026 (date d'ouverture de portail) au 1^{er} avril 2026.**
- > **Dépôt du dossier** sur le portail de l'École d'infirmiers de bloc opératoire ([EIBO](#)) du Pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé ([PREFMS](#)) :

> **Les pièces à fournir pour le dossier d'admissibilité sont les suivantes :**

- > une demande écrite de participation aux épreuves de sélection ;
- > la copie de la pièce d'identité ;
- > la copie des originaux des titres, diplômes ou certificats ;
- > pour les étudiantes et les étudiants en soins infirmiers, les résultats de la commission d'attribution des crédits du semestre 5, et pour les infirmiers mentionnant un exercice salarié ou libéral ;
- > l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 en cours de validité ;
- > un *curriculum vitae* ;
- > un dossier exposant le projet professionnel ;
- > un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France ;
- > une lettre d'engagement du candidat de s'acquitter des frais de scolarité.

- > **L'entretien individuel d'admission** est évalué par un ou plusieurs groupes du jury d'admission, composés chacun :
 - > d'un chirurgien ou un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat participant à l'enseignement clinique et ayant une expérience d'au moins trois ans en temps qu'infirmier de bloc opératoire ;
 - > d'un cadre de santé infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat, formateur permanent ou directeur de l'école, ou d'un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat titulaire d'un diplôme de niveau 7.

► LIEUX DE LA FORMATION

- > **Faculté de Santé, Université de Toulouse :**
 - › **Site de Rangueil**, 133 route de Narbonne ;
 - › **Site de Purpan**, Centre d'enseignement et de congrès (CEC), bâtiment du Pierre-Paul Riquet (PPR), 330 avenue de Grande Bretagne ;
 - › **Faculté de médecine**, 37 allées Jules Guesde.
- > **École d'infirmiers de bloc opératoire (EIBO) du Pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé (PREFMS).**

► PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les enseignements théoriques et en milieu professionnel sont répartis sur 4 semestres conformément à la maquette de formation annexe III de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire.

Durée de la formation :

› 2 ans

Capacité d'accueil 2025/2026 :

› 60 places

› **La première année (60 ECTS European Credits Transfer System)** est composée des semestres 1 et 2. Elle a pour principal objectif l'acquisition des connaissances avec une dominante sur les unités d'enseignements théoriques. Cette première année constitue le socle des connaissances de la pratique en bloc opératoire. Les enseignements portent principalement sur les Unités d'enseignements (UEs), sciences Infirmières et bloc opératoire ; sciences médico-chirurgicales ; techniques chirurgicales complexes ; coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-opératoire ; prévention et gestion des risques ; langue vivante.

› **La seconde année (60 ECTS)** est composée des semestres 3 et 4. Elle a pour objectif la professionnalisation et privilégie les stages en milieu professionnel.

Formation dispensée à temps plein.

► OBJECTIF DE LA FORMATION

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à l'exercice infirmier de bloc opératoire ainsi que la maîtrise des attendus pédagogiques correspondant au grade universitaire délivré.

- › Être en capacité de prendre soin de la personne dans un contexte de bloc opératoire en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique.
- › Développer son leadership afin de coordonner les activités de soins liées au processus péri -opératoire dans des conditions de coopération et collaboration avec les différents secteurs interventionnels et de stérilisation.
- › Acquérir et mettre en œuvre la culture de la démarche qualité et de sécurité en lien avec l'environnement de bloc opératoire et les différents rôles de l'IBODE.
- › Accompagner, former et informer les professionnels et apprenants dans les secteurs interventionnels et secteurs associés.
- › Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.

► LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

Un projet pédagogique reposant sur **3 axes** :

› **renforcement de l'interprofessionnalité et de la pluriprofessionnalité** avec la visée pédagogique du projet stratégique de la Faculté de Santé et de l'Ecole d'infirmiers de bloc opératoire « *Apprendre à apprendre ensemble, pour travailler demain ensemble* », notamment lors de séances de simulation avec les étudiants de l'école d'infirmiers anesthésistes (e.g. accueil du patient au bloc opératoire, check-list, la mise en posture chirurgicale...).

Au sein du PREFMS, le bloc opératoire dédié à la simulation est la réplique exacte d'un vrai bloc opératoire avec ses équipements, les vestiaires, le sas de lavage des mains et d'un arsenal avec en plus, le matériel requis pour la simulation : caméras, salle de régie, vitre sans tain, système d'enregistrement vidéo... Le briefing et le débriefing se déroulent en salle de régie attenante ;

› **développement de formations de type *blended learning***, reposant sur des temps en distanciel et des temps en présentiel ;

› **développement de la digitalisation en faveur du *learning will*** : classe inversée, *serious game*, *escape game*.

Le projet pédagogique est développé selon une approche par bloc de compétences.

L'autonomie et la réflexivité des étudiants sont encouragées, avec des enseignements dirigés et des travaux pratiques (approche socioconstructiviste des apprentissages) tout au long de la formation et des temps d'analyse de pratiques afin de favoriser la création d'une communauté et d'aider ainsi les futurs diplômés à construire leur posture professionnelle, leur identité professionnelle et leur futur positionnement dans le cadre de leur exercice professionnel.

► SPÉCIALISATIONS DE PARCOURS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

Des poursuites d'études sont possibles après le master, notamment vers un second master.

> Master

› Mention Santé publique, parcours :

Orientation sciences infirmières et recherche interventionnelle en santé (OSIRIS).

Pour précisions, [consulter le site UT](#).

► ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

> CHU de Toulouse :

- › Institut toulousain de simulation en Santé (ITSimS) ;
- › Pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé (PREFMS) ;

> Institut universitaire du cancer de Toulouse (IUCT).

> Université Toulouse Jean-Jaurès.

> Les établissements de santé publics, les établissements privés à but non lucratif et les établissements privés de la région Occitanie Ouest et Est (partenaires pour la formation en stage).

► RÈGLEMENTATION

- › Décret no 2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et à l'attribution du grade de master.
- › Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.



Responsabilité et coordination pédagogique

Vincent SOLER
Nadia PEOC'H
Evelyne CAMES

www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/diplome-detudiant-infirmier-de-bloc-operatoire-ibode

Université de Toulouse

Faculté de Santé
133, Route de Narbonne - 31400 Toulouse

Secrétariat pédagogique
eibo.sec@chu-toulouse.fr

Besoin de conseils sur votre projet de formation ou sur votre orientation ?

SCUIO-IP de l'Université de Toulouse - Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
Bât. E4 - 272 allée Théodore Despeyroux - 31062 Toulouse cedex 9
www.univ-tlse3.fr/lieux-de-ressources/etre-accueilli-au-scuio

Des questions sur vos démarches de candidature et d'inscription ?

Contactez le service de scolarité :
scolarite.inscriptions@utoulouse.fr